



**Le Général Pierre Semengue, Président de la Ligue de football professionnel du Cameroun, a envoyé en date du 23 novembre 2020, une correspondance au président de la Fédération camerounaise de football Seidou Mbombo Njoya, à l'effet de lui signifier de la reprise du championnat de Ligue 1 le mercredi 25 novembre 2020.**

Le General Semengue fait mention de la nouvelle ordonnance du Tribunal arbitral du sport (TAS) qui réhabilite une fois de plus la LFPC dans ses fonctions, l'organisation et la gestion des championnats professionnels qui avait été retirées par la Fecafoot.

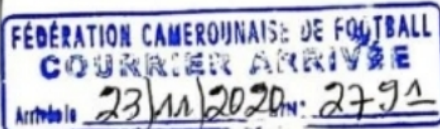
Par ailleurs, comptant relancer le championnat de première division dès demain mercredi 25 novembre, la LFPC demande dans la correspondance, à la Fecafoot de mettre à sa disposition des arbitres .



## LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL DU CAMEROUN

B.P. 15270 Yaoundé – Tél : 222 217 125 – 677 643 619 – 695 072 853

WWW.lfpcameroun.cm



Yaoundé, le 23 novembre 2020

A Monsieur le Président de la Fédération  
Camerounaise de Football

N° 099 /L/LFPC/PDT/SG/20

**Objet : Ordonnance sur requête de mesures provisionnelles  
rendue par le TAS le 20 novembre 2020**

Monsieur le Président,

Dans votre lettre du 18 novembre 2020, vous m'avez notamment invité à attendre une décision contraire du Tribunal Arbitral du Sport (TAS), suite au retrait des compétences déléguées par la FECAFOOT à la LFPC, lors de la session extraordinaire du Comité Exécutif de la FECAFOOT tenue du 2 au 4 novembre 2020.

Je vous prie de trouver ci-joint copie du dispositif de l'Ordonnance sur requête de mesures provisionnelles rendue par la Présidente de la Chambre arbitrale d'appel du TAS le 20 novembre 2020, qui a rétabli les compétences statutaires de la LFPC.

Suite à cette Ordonnance, le Bureau du Conseil d'Administration de la LFPC s'est réuni le 22 novembre 2020 et a notamment décidé de la reprise du championnat de Ligue 1 le mercredi 25 novembre 2020.

Aussi ai-je l'honneur de vous prier de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires pour la désignation des arbitres des matches de la 1<sup>ère</sup>, de la 2<sup>ème</sup> et de la 3<sup>ème</sup> journée dudit championnat.

Je vous prie de trouver également ci-joint le communiqué final de la réunion du Bureau du Conseil d'Administration de la LFPC du 22 novembre 2020 et le calendrier réactualisé du Championnat de Ligue 1 ;

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma parfaite considération.



Le Président,

Le Général Pierre SEMENGUE

**Copie :**

- MINETAT -SGPR
- SG/PM
- MINSEP